



L'Association des Anciens de la météorologie organise un

Concours 2025 de nouvelles écrites et dessinées

Règlement

Thème : « Vous venez de vivre ou d'observer un phénomène météorologique étonnant, remarquable, insolite ou surprenant, et c'est le début d'une nouvelle histoire ; la météorologie sera au cœur de votre récit. »

Article 1

L'Association des Anciens de la Météorologie (AAM) organise pour la seconde fois un concours de nouvelles ouvert à tous.

Article 2

Les principaux objectifs de ce concours sont la valorisation des capacités d'imagination et de créativité de chacun. Les candidat.e.s sont invité.e.s à écrire **une nouvelle ou une bande dessinée** illustrant le thème proposé.

Article 3

3 catégories seront distinguées :

- les jeunes de 13 à 18 ans, concourant à titre individuel,
- les classes de collège et lycée ; le concours se déroulera par classe entière sous la supervision d'un professeur référent,
- les adultes de plus de 18 ans.

Article 4

Les textes, en français, devront être conformes au thème et compter au maximum 15000 signes, espaces compris. Les textes en pdf devront être composés en typographie Times New Roman Corps 12 Interlignage 1,5 et paginés.

La bande dessinée se composera de six planches au maximum, de format 21×29,7 cm, (vertical), dessinée en recto uniquement. Elle devra être scannée avec une haute résolution et fournie sous la forme d'un seul fichier au format pdf. Les candidats respecteront les règles habituelles pour la typographie des caractères. Les lauréats devront fournir les originaux.

Seul le titre de la nouvelle ou de la bande dessinée, différent du thème imposé, devra apparaître en entête. Un seul manuscrit par auteur sera accepté par le jury. Afin de préserver l'anonymat, chaque participant indiquera dans un document à part ses nom, prénom, adresse postale, adresse mail, date de naissance et téléphone avec le titre de la nouvelle ou de la bande dessinée. Une autorisation parentale est demandée pour les mineurs.

Article 5

Les participants adresseront leur texte ou leur(s) planche(s) par mail avec accusé de réception **avant le 15 avril 2025** à l'adresse suivante : anciensmeteos@gmail.com.

Article 6

Le jury est composé de membres de l'association et de personnalités extérieures à l'association AAM. L'originalité du texte ou de la bande dessinée, le style et l'adéquation au thème seront des critères de jugement majeurs. Une place aux descriptifs des phénomènes météorologiques sera très appréciée par l'assemblage subtil d'un croisement entre littérature, sciences, histoire et poésie.

Article 7

Les textes ou planches dessinées des nouvelles sélectionnées seront regroupés dans un recueil. Ce recueil sous forme numérique sera publié sur le site de l'AAM (<https://anciensmeteos.info>). Un numéro spécial papier de la revue « arc en ciel » de l'AAM sera édité avec tout ou partie des nouvelles reçues avec le nom des auteurs.

Article 8

Plusieurs prix ou accessits pourront être attribués en fonction du nombre et de la qualité des textes ou des bandes dessinées. Le jury se réserve le droit de ne pas attribuer tous les prix. De plus, tous les lauréats recevront 2 numéros spéciaux de la revue « arc en ciel ».

Article 9

Publication et droits

Les participants au concours cèdent à l'association l'intégralité des droits d'auteur sur le texte soumis, notamment les droits de reproduction, de duplication et de diffusion, pour tout ou partie du texte, sur des supports de toute nature pendant une durée de 2 ans. Ils s'engagent à fournir une version numérique éditable de leur texte ou bande dessinée, par exemple au format .doc, .docx ou .odt ou .pdf. La cession est consentie à titre gracieux.

Article 10

La proclamation des résultats aura lieu à l'automne 2025. Chacun des lauréats sera prévenu individuellement par mail de la date et du lieu de la remise des prix.

Article 11

Le concours peut être sujet à des modifications de calendrier. Tout participant déclare accepter et s'engage à respecter chacun des articles du règlement. Les décisions du jury seront sans appel.

Article 12

Le règlement est disponible sur le site de l'AAM : <https://anciensmeteos.info>

Article 13

Ne sont pas autorisés à concourir :

- les membres du jury et leur famille,
- les auteurs d'un livre ou d'une bande-dessinée déjà publiés, sauf à compte d'auteur.